

Interclubs régional seniors 2010 par équipes messieurs

Lundi 8, 15, 22, 29 mars, 12, 26 avril

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre, affiliés, avec terrain homologué peuvent présenter des équipes.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors 1 et 2 (anniversaire à la date de la compétition) membres licenciés à l'A.S en 2010 du Club qu'ils représentent.

Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs au dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B.

Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B.

FORME DE JEU

Messieurs : Par équipe de 6 joueurs. Match-play/ 4 simples et un foursome/ 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1er simple, le 2ème, etc... En cas d'égalité parfaite, un joueur de chaque équipe, désigné par le Capitaine part en play-off mort subite.

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points; en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui compte le plus grand nombre de victoires individuelles; en cas d'égalité, si l'une des 2 équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée, si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 3 joueurs le jour de la rencontre sur le lieu de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis.

Les finales seront organisées en fonction du nombre de poule par division. En cas d'accession directe aucune finale ne sera organisée.

Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en Division inférieure.

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes exclusivement sur Extranet avant le 15 janvier 2010, règlement avant le 15 janvier 2010, par un chèque d'engagement de 70 €, à (l'ordre de) la Ligue du Centre de golf, Golf de La Picardière, 18100 VIERZON. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueurs potentiels) pour la veille de la compétition. Cette liste de composition d'équipe (tirée d'Extranet) pourra être modifiée la veille de chaque rencontre et remise à l'équipe adverse avec la composition des simples et des foursomes. L'inscription sur Extranet n'est possible que si le joueur est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, à son golf de licence pour enregistrement.

DÉPARTS

Départs le Lundi, en principe si cela convient au club qui reçoit à partir de 12h30

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Seront envoyés à liguegolf18@free.fr ou par fax 02 48 71 87 61 (sous la forme X bat Y 3 et 2) dans les 24h.

PRIX

La Coupe Challenge sera remise pour une année à l'équipe vainqueur de la première division qui se chargera de la gravure. Chaque joueur de l'équipe vainqueur recevra un souvenir.